



L'âge de départ à la retraite en Europe

 16/01/2024

Même après la réforme des retraites de 2023, la France reste parmi les pays européens où l'âge légal de départ en retraite est le plus précoce. De fait, la plupart des États ont également entrepris de repousser cet âge. D'ici à 2032, celui-ci sera égal ou supérieur à 65 ans dans 28 pays européens sur les 36 pour lesquels nous possédons des données.

Situé entre 62 ans et 3 mois et 64 ans selon l'année de naissance, l'âge légal de départ à la retraite en France reste donc dans la fourchette basse. Seuls 7 pays proposent, sous conditions, un âge plus bas.

Des disparités selon les pays

Si l'on excepte les pays de l'ex-URSS qui ne sont pas dans l'Union européenne (Russie, Ukraine, Belarus, Moldavie), l'Europe compte une quarantaine de pays. Les 36 régimes pour lesquels nous disposons d'informations à jour reposent sur autant de règles différentes en matière d'âge légal de départ à la retraite.

Des différences entre les hommes et les femmes

Ainsi, certains pays prévoient des [âges de départ](#) différents pour les femmes et les hommes. Les femmes partent plus tôt à la retraite en Autriche, Bulgarie, Croatie, Lituanie, Macédoine du Nord, Monténégro, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie et Suisse.

L'écart va de quelques mois à 5 ans suivant les régimes. Cependant, dans la moitié de ces pays, l'âge de départ des femmes va rejoindre celui des hommes dans les prochaines années. Partout ailleurs en Europe, l'âge est identique pour les femmes et pour les hommes.

Retrouvez dans ce tableau l'âge légal de départ à la retraite dans chaque pays européen :

Age de départ à la retraite en Europe

Tableau à 3 colonnes : colonne 1 liste les pays, colonne 2 indique l'âge de départ à la retraite des hommes, colonne 3 indique l'âge de départ à la retraite des femmes

Pays	Homme	Femme
Allemagne	65 ans et 11 mois (assurés nés en 1957) et jusqu'à 67 ans en 2031	65 ans et 11 mois (assurés nés en 1957) et jusqu'à 67 ans en 2031
Autriche	65 ans	60 ans (+ 6 mois par an à partir de 2024 pour atteindre 65 ans en 2033)
Belgique	65 ans (66 ans à partir du 1/2/2025, 67 ans à partir du 1/2/2030	65 ans (66 ans à partir du 1/2/2025, 67 ans à partir du 1/2/2030)
Bosnie-Herzégovine	65 ans (retraite anticipée sous condition de durée de cotisation, entre 60 ans et 64 ans et 6 mois suivant le lieu et l'année de naissance)	65 ans (retraite anticipée sous condition de durée de cotisation, entre 58 ans et 64 ans et 6 mois suivant le lieu et l'année de naissance)
Bulgarie	64 ans et 7 mois (65 ans en 2029)	62 ans et 2 mois (63 ans en 2029)
Chypre	65 ans	65 ans
Croatie	65 ans	63 ans et 6 mois (65 ans en 2030)
Danemark	67 ans (68 ans si naissance en 1963-66, 69 ans après)	67 ans (68 ans si naissance en 1963-66, 69 ans après)
Espagne	65 ans	65 ans
Estonie	64 ans et 6 mois (65 ans en 2026)	64 ans et 6 mois (65 ans en 2026)
Finlande	64 ans et 3 mois (65 ans en 2027)	64 ans et 3 mois (65 ans en 2027)
France	62 ans et 3 mois (64 ans en 2032)	62 ans et 3 mois (64 ans en 2032)
Grèce	67 ans (pour 15 ans d'assurance) et 62 ans (pour 40 ans d'assurance	67 ans (pour 15 ans d'assurance) et 62 ans (pour 40 ans d'assurance
Hongrie	65 ans	65 ans
Irlande	66 ans	66 ans

Pays	Homme	Femme
Islande	67 ans	67 ans
Italie	67 ans	67 ans
Lettonie	64 ans et 9 mois (65 ans en 2025)	64 ans et 9 mois (65 ans en 2025)
Liechtenstein	65 ans	65 ans
Lituanie	64 ans et 8 mois (65 ans en 2026)	64 ans et 4 mois (65 ans en 2026)
Luxembourg	65 ans	65 ans
Macédoine du Nord	64 ans	62 ans
Malte	64 ans (assurés nés entre 1959 et 1961) et 65 ans (assurés nés à partir de 1962)	64 ans (assurées nées entre 1959 et 1961) et 65 ans (assurées nées à partir de 1962)
Montenegro	66 ans et 8 mois (66 ans et 10 mois à partir de 2025)	62 ans et 9 mois (66 ans et 9 mois à partir de 2040 ; entre 57 ans et 9 mois et 59 ans et 9 mois sous condition de durée de cotisation selon l'année de naissance)
Norvège	62 ans (si les droits acquis sont suffisants)	62 ans (si les droits acquis sont suffisants)
Pays-Bas	67 ans	67 ans
Pologne	65 ans	60 ans
Portugal	66 ans et 4 mois	66 ans et 4 mois
République Tchèque	64 ans et 2 mois (65 ans en 2029)	De 61 ans et 2 mois à 64 ans et 2 mois selon le nombre d'enfants (65 ans pour toutes en 2031)
Roumanie	65 ans	62 ans (63 ans en 2030)
Royaume-Uni	66 ans	66 ans

Pays	Homme	Femme
Serbie	65 ans (60 ans avec 40 annuités)	63 ans et 8 mois (65 ans en 2032, 60 ans avec 40 annuités)
Slovaquie	Entre 61 ans et 8 mois et 63 ans et 2 mois suivant le nombre d'enfants (entre 62 et 6 mois et 64 ans en 2030)	Entre 61 ans et 8 mois et 63 ans et 2 mois suivant le nombre d'enfants (entre 62 et 6 mois et 64 ans en 2030)
Slovénie	65 ans	65 ans
Suède	63 ans	63 ans
Suisse	65 ans	64 ans

Source : Cleiss

La retraite anticipée en Europe

Dans la plupart des États, il existe des systèmes de départ anticipé. [C'est le cas en France](#), où certains régimes permettent de prendre sa retraite avant 60 ans (le régime des militaires ou le régime de la SNCF par exemple). Les actifs peuvent également partir plus tôt s'ils ont commencé à travailler très jeune ou s'ils souffrent de handicap. Beaucoup de pays, dont la France, permettent également d'augmenter le montant de sa pension retraite en travaillant plus longtemps.

Un départ à la retraite qui dépend des durées de cotisations

Enfin, l'âge de départ à la retraite dépend généralement des durées de cotisations ou, dans certains pays, du montant total des cotisations. Les disparités sont bien présentes en Europe : l'Allemagne est en tête avec une durée de cotisation de 45 ans contre 40 ans au Portugal et en Grèce. En France, cette durée dépend de l'année de naissance, mais varie entre 41 ans et 3 mois et 43 ans.

Toutes ces différences rendent les comparaisons difficiles entre les différents systèmes. Par exemple, les Norvégiens peuvent en principe prendre leur retraite à 62 ans. Mais ils doivent avoir cotisé suffisamment pour que leur pension soit égale au montant minimal légal que percevrait un assuré ayant cotisé 40 ans. En pratique, tout le monde ne peut donc pas prendre sa retraite à cet âge. De même, l'accroissement de l'âge légal en France n'aura pas d'impact pour tout le monde : l'allongement de la durée de cotisation minimale contraint déjà les assurés à repousser leur départ en retraite pour éviter la décote, parfois au-delà de 64 ans.



Un recul généralisé des âges de départ en Europe

Le vieillissement démographique joue inévitablement sur l'équilibre du financement du système des retraites : le rapport

entre le nombre d'actifs et le nombre de retraités se dégrade. Selon les [prévisions de l'Union européenne](#), la part des 65 ans et plus dans la population totale devrait passer de 18 % en 2015 à 28 % en 2050. Dans le même temps, la population active va reculer dans beaucoup de pays. De moins en moins d'actifs vont cotiser pour un nombre croissant de retraités.

Pour assurer l'équilibre entre actifs et retraités, les pays reculent de plus en plus l'âge de départ à la retraite et augmentent la durée des cotisations. Les 3 dernières [réformes des retraites](#) en France sont allées dans ce sens.

Dans les faits, les Français partaient en moyenne à 62,6 ans en 2021 [selon l'Insee](#) (63 ans pour les femmes et 62,2 ans pour les hommes). Ces âges moyens vont augmenter dans les prochaines années, sous l'effet des différentes réformes.